

Conditions Générales de Vente

Informations légales

SAS TRACTION
29 rue de Bel Air
37370 Saint-Paterne-Racan
Email : contact@traction-transport.fr

Forme juridique : SAS
Capital social : 10 000 euros
Numéro RCS : 988 501 367
Numéro de SIRET : 988 501 367 00011

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) encadrent les relations contractuelles entre la société Traction, opérant en tant que transporteur public routier de marchandises spécialisé dans le transport de véhicules roulants, et toute personne physique ou morale souhaitant faire appel à ses services, qu'il s'agisse d'un professionnel ou d'un particulier.

Article 2 – Acceptation des conditions

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière aux présentes CGV, sans exception ni réserve, sauf conditions particulières écrites et expressément acceptées par Traction.

Le client s'engage à transmettre ses coordonnées complètes, ainsi que celles du donneur d'ordre et du payeur le cas échéant.

Les présentes CGV sont disponibles sur un support durable et remises au client avant toute commande ferme.

L'acceptation du devis par retour signé ou validation écrite vaut acceptation des présentes CGV.

Article 3 – Prestations proposées

Traction assure le transport sécurisé à l'unité de véhicules roulants, sur remorque porte-voiture, ou d'attelages roulants appartenant au client, depuis et vers la France, l'Union Européenne, la Suisse, la Norvège, le Royaume-Uni, ainsi que le Luxembourg, Andorre et Monaco, dans la limite des conditions prévues par notre contrat d'assurance.

La prestation inclut le chargement ou attelage, le transport, le déchargement ou dételage, ainsi qu'un état des lieux d'entrée et de sortie avec photographies.

Article 4 – Assurance et responsabilité

Notre responsabilité et les responsabilités du donneur d'ordre sont déterminées par le Décret n° 2020-845 du 3 juillet 2020 relatif au contrat type applicable aux transports publics routiers de véhicules roulants réalisés au moyen de porte-voitures.

Les véhicules transportés sont couverts par une assurance responsabilité civile contractuelle Tous Risques, dans la limite de 300 000 € par sinistre.

Le client peut demander une assurance complémentaire Ad Valorem, sur déclaration de valeur préalable, avec une cotisation additionnelle.

Exclusions de garantie :

- Rayures, chocs, bosses, oxydation ou tous dommages non apparents résultant d'une utilisation antérieure ;
- Pannes et incidents mécaniques, électroniques ou électriques non liées au transport ;
- Effets personnels ou objets laissés dans le véhicule (non assurés) ;
- Absence d'antivol ou de clés en cas de vol.

Les avaries comme : panne, grève, neige, verglas, éboulement, grêle et autres catastrophes naturelles sont considérés comme étant des cas de force majeure.

En cas d'absence d'état des lieux complet au départ (relevé kilométrique, niveau de carburant, inventaire photo), Traction pourra refuser la prise en charge ou décliner toute responsabilité en cas de litige.

Article 5 – Tarif

Les tarifs sont indiqués TTC et peuvent varier en fonction de la distance, du type de véhicule, du poids transporté et des éventuels services complémentaires (suivi, assurance, transport express...).

Article 6 – Validité et confirmation des devis

Chaque devis est valable pour une durée de 7 jours calendaires à compter de sa date d'émission.

La réservation effective de la prestation n'est confirmée qu'à réception du devis signé avec la mention « bon pour accord » et de l'acompte prévu à l'Article 7 des présentes CGV.

Tant que ces conditions ne sont pas remplies, la date de transport indiquée reste sous réserve de disponibilité et peut être attribuée à un autre client.

Article 7 – Acompte et modalités de règlement

Toute commande donne lieu au versement d'un acompte égal à 30 % du montant total TTC de la prestation, exigible au moment de l'acceptation du devis.

Cet acompte valide la réservation et engage contractuellement les deux parties.

Si le client exerce son droit de rétractation dans les conditions prévues à l'article 9, l'acompte sera intégralement remboursé, à l'exception des prestations programmées dans l'intervalle de ce délai.

Dans tous les autres cas, notamment en cas d'annulation hors délai, l'acompte est considéré comme acquis et ne pourra faire l'objet d'un remboursement, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Le solde de la commande est exigible avant tout enlèvement, par :

- Virement bancaire (préconisé),
- Carte bancaire,
- Chèque (sur validation préalable).

Aucun transport ne sera effectué sans confirmation du paiement intégral.

Article 8 – Délais et conditions d'exécution

Les délais de transport sont donnés à titre indicatif. Aucun remboursement ou indemnisation ne pourra être exigé en cas de retard dû à un aléa logistique, administratif ou routier.

Le client s'engage à ce que le véhicule soit disponible et accessible aux dates convenues.

En cas d'absence ou de refus à l'enlèvement ou à la livraison, les frais supplémentaires engagés (attente, retour, stockage) seront à la charge du donneur d'ordre.

Article 9 – Droit de rétractation (clients particuliers)

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le client particulier dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat ou de l'acceptation du devis, sauf si l'exécution du service a commencé avec son accord exprès avant l'expiration de ce délai.

Article 10 – Litiges et juridictions compétentes

Pour les clients professionnels : tout litige sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Tours, y compris en cas de pluralité de défendeurs.

Pour les clients particuliers : les règles de compétence prévues par le Code de la consommation s'appliquent.

Article 11 – Données personnelles

Les données collectées sont utilisées pour le traitement des commandes, la facturation et le suivi client.

Elles sont conservées de manière sécurisée et ne sont jamais transmises à des tiers sans consentement.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données, chaque client peut exercer ses droits (accès, rectification, suppression) en adressant sa demande à :

contact@traction-transport.fr

Article 12 – Langue et droit applicable

Les présentes CGV sont rédigées en langue française, conformément à la loi Toubon.

Le droit français est seul applicable à tout contrat conclu avec Traction.

